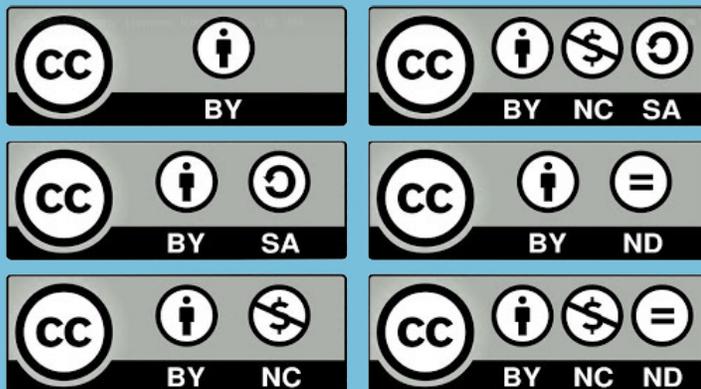


# Les licences « Creative Commons »<sup>1</sup>

pour assurer la pérennité des ressources et la reconnaissance de nos efforts

Les licences Creative Commons ou « CC » sont fréquemment utilisées par les créateurs de REL, ayant été conçues en vue de favoriser la collaboration, la croissance et le partage de ressources publiées par l'entremise de bibliothèques numériques et d'autres médias. Ces licences garantissent à l'auteur (ou à un groupe d'auteurs, le cas échéant) qu'il conservera toujours le crédit de son travail tout en lui permettant de sélectionner lui-même les conditions sous lesquelles son ouvrage sera partagé. Ces mêmes conditions déterminent également les façons dont la ressource pourra être adaptée et rediffusée, puisqu'elles réfèrent à l'application des caractéristiques propres aux REL présentées dans la fiche intitulée Les « 5R » et les bénéfices des REL.

Les conditions liées à l'attribution des licences Creative Commons sont énoncées à la droite de cette fiche. Combinées les unes aux autres, ces conditions résultent en six licences possibles, représentées par les illustrations ci-dessous :



<sup>1</sup> Site Web pour le Canada:  
<https://ca.creativecommons.net/>



indique que l'auteur de la ressource a choisi d'attribuer une licence pour que son travail soit utilisé d'une certaine manière. La licence reconnaît donc un droit d'auteur, mais permet un partage facile dans le respect d'un cadre légal.



accompagné de l'inscription « BY » réfère à l'attribution de la ressource et signifie que toute personne qui l'utilise doit créditer l'auteur original. Notons que toutes les licences CC portent cette condition.



associé à « NC » indique que la ressource peut uniquement être utilisée à des fins non-commerciales. Il faut toutefois préciser que cette restriction s'applique à l'utilisation de la ressource et non à son créateur.



portant aussi l'inscription « ND » (signifiant « sans dérivé ») précise que vous pouvez partager votre propre version de la ressource, pour autant que celle-ci soit égale à l'original. En d'autres mots, un utilisateur peut apporter de petites modifications à la ressource et la partager à nouveau. Il est aussi permis d'intégrer la ressource à l'intérieur d'une collection d'ouvrages, à condition qu'elle ne soit pas modifiée.



accompagné de « SA » (pour « ShareAlike ») invite la personne qui souhaite créer autre chose en utilisant la ressource doit partager son travail en vertu de la même licence que celle choisie par l'auteur original. Cette condition est habituellement choisie par les auteurs qui souhaitent que leurs ressources demeurent sous une licence ouverte, quelles que soient les modifications ou les ajouts qu'on y apporte.

**Vous voulez en apprendre encore plus ?**

**Webinaire**

<https://www.youtube.com/watch?v=nbaRzXTyzYA>

**Présentation PowerPoint**

<https://consortiumcollegial.ca/wp-content/uploads/2021/05/presentation-powerpoint-licences-creative-commons.pptx>

**Tutoriel sur la sélection d'une licence**

<https://creativecommons.org/choose/?lang=fr>

**Infographie**

Aide-mémoire infographique en français, rendu disponible par la FabriqueREL:  
<http://fabriquerel.org/licences/>